

# Nappe phréatique

## Les enjeux des canaux d'irrigation de la Hardt

Publié le 06/09/2019 | par [Nicolas Bernard](#)



Le fonctionnement du réseau hydraulique de la Hardt expliqué sur le terrain à Thomas Obrecht et Michel Busch.  
Nicolas Bernard

**Construits à l'origine pour compenser les effets collatéraux de la canalisation du Rhin, les canaux de la Hardt ont un rôle qui va bien au-delà de la seule irrigation pour les cultures céréalières en permettant à la nappe phréatique, aux zones humides et à des nombreux cours d'eau de**

**continuer à exister dans leur état actuel. Reste à pérenniser le plus rapidement possible cet ouvrage au risque de voir l'eau disparaître complètement dans certains secteurs.**



L'agriculture, garante de la pérennité de la nappe phréatique dans la plaine de la Hardt ? Un paradoxe ? Pas vraiment si on prend le temps d'étudier le sujet d'un peu plus près. C'est ce qu'ont fait le directeur de [la FDSEA du Haut-Rhin](#), Michel Busch, et le président de l'Apco, Thomas Obrecht, en allant à la rencontre de ceux qui gèrent le réseau d'irrigation de la Hardt chaque jour, en présence de représentants du [Conseil départemental du Haut-Rhin \(CD 68\)](#) et de [la Direction départementale des territoires \(DDT\)](#). Un échange instructif pour comprendre les enjeux qui s'imposent autour de ces canaux. En plus d'avoir permis aux cultures céréalières de se développer grandement en quelques décennies, ces canaux construits en compensation de la canalisation du Rhin d'Ottmarsheim à Breisach et de la construction des barrages hydroélectriques ont permis, et permettent toujours, de maintenir artificiellement la nappe phréatique à un niveau acceptable dans le département. Mais pas seulement. À côté, ce sont toutes les zones humides, les petites nappes annexes au niveau des collines sous-vosgiennes et des cours d'eau maintenus dans un état acceptables. Et si la nappe baisse, cela veut aussi dire des forages plus profonds, et pas que pour les agriculteurs. Un problème que ne connaissent pas nos voisins dans le Bas-Rhin où l'aménagement du Rhin s'est fait différemment à partir du barrage agricole de Breisach, avec seulement quelques portions du fleuve canalisées, permettant ainsi à l'eau d'alimenter naturellement la nappe. Une situation également unique à l'échelle nationale : contrairement aux autres nappes phréatiques disséminées dans le pays, celle du Rhin s'écoule perpétuellement vers le nord et se vide à défaut d'être alimentée.

>>> [Visualiser les canaux de de la Hardt avec l'INPN](#)

**« Il faut appliquer la concession avec EDF »**

Il y a donc une nécessité impérieuse d'agir et d'investir pour l'entretien et la rénovation de ces canaux, à hauteur de trois millions d'euros par an. Sauf que leur propriétaire, le ministère de l'Agriculture, se contente du strict minimum depuis plusieurs années. Les services de l'État se limitent à la gestion courante. « C'est pour cela qu'on aimerait bien transférer ces canaux à une autre structure, c'est la piste qui nous semble la plus pertinente. Si demain, un syndicat départemental reprenait le flambeau. Ce serait cohérent », reconnaît Pierre Scherrer, adjoint de la DDT 68. Pour autant, un transfert ne réglerait pas à lui tout seul les besoins financiers. Il faudrait maintenir a minima une équipe de trois salariés, mais aussi pouvoir entreprendre de gros travaux d'entretien, de rénovation et de renaturation en retirant du béton à certains



endroits. Pour y arriver, une solution « simple » à mettre en œuvre existe : appliquer la concession signée avec EDF, gestionnaire des ouvrages hydroélectriques sur le Rhin. Celle-ci oblige en effet l'exploitant à compenser financièrement ce qui est dégradé par l'exploitation de ces centrales, en l'occurrence le niveau de la nappe. « L'État étant actionnaire à 80 % d'EDF, cela n'a jamais été mis en application. Pourtant, avec un chiffre d'affaires annuel de 450 millions d'euros généré par ces turbines, l'argent est là. En l'occurrence, cela ne représenterait qu'un pourcent de leur chiffre d'affaires. Ce n'est rien du tout, et tout le monde s'y retrouverait au final. Plus on attend, plus cela va se dégrader. Si on laisse la nappe descendre, il y a des secteurs du département où il n'y aura plus jamais d'eau. Le paysage ressemblera davantage à une steppe avec des oueds qui le sillonne », explique le directeur Environnement et Cadre de Vie du CD 68, Georges Walter. Une autre piste est aussi à étudier pour garantir l'alimentation de la nappe : l'utilisation de gravières ou de cours d'eau qui nécessiteraient quelques travaux de curage pour les rendre exploitables.

## Des canaux agricoles aux canaux environnementaux

Cette mise au point permet de comprendre un élément essentiel aux yeux du monde agricole : non, ce ne sont pas les « mers du maïs » de la Hardt qui mettent en péril la pérennité de la nappe rhénane dans le Haut-Rhin ! Un raccourci employé parfois par celles et ceux qui limitent leur raisonnement à la simple vue des enrouleurs et pivots crachant de l'eau en pleine canicule. À titre d'exemple, ce sont 100 millions de m<sup>3</sup> qui ont été utilisés par l'agriculture en 2018, année très chaude et sèche ; dans des années plus « normales », la consommation oscille davantage entre 50 et 100 millions de m<sup>3</sup> annuels. Le reste de la consommation, ce sont 300 millions de m<sup>3</sup> répartis entre tous les autres usagers de l'eau du territoire.

En parallèle, environ 400 m<sup>3</sup> d'eau sont injectés chaque année à travers les différentes prises d'eau connectées au Rhin dans les canaux construits initialement pour soutenir l'agriculture dans le département. Des droits d'eau agricoles qui profitent à tous puisque, au final, ils permettent à la nappe de se recharger de mois en mois et ainsi rester stable d'une année à l'autre. « Il faut bien avoir à l'esprit que ce sont les ouvrages hydroélectriques sur le Rhin qui vident la nappe. D'où l'intérêt de mesures compensatoires financières », affirme Georges Walter. « Il faut donc déconnecter l'usage agricole de ces canaux de la problématique qui, elle, est invisible. Dès qu'un comité sécheresse a lieu, on focalise un peu trop sur notre profession, ce qui crée des tensions. Mais quand on a les bonnes explications, on y voit plus clair. Les droits d'eau agricoles que nous avons acquis sont devenus au fil du temps des droits d'eau environnementaux et sociétaux qui bénéficient à tous. Ces canaux sont indispensables à tout le monde. Il faut maintenant construire un système qui permette de gérer tout cela plus efficacement et dans l'intérêt commun », complète Michel Busch.